

Agroécologie Parcs

Éditorial

n°12 - décembre 2021



© Bartosch Salmanski

Michaël Weber
Président de la Fédération
des Parcs naturels régionaux
de France



Claude Boutron
Président de la Fédération
des Conservatoires
botaniques nationaux

Quel avenir pour les bleuets, coquelicots et autres messicoles ?

Claude Monet nous a légué un « champ d'avoine aux coquelicots » et Vincent Van Gogh un « champ de blé aux bleuets ». Les plantes messicoles, étymologiquement « plantes habitant les moissons », font ainsi partie de notre patrimoine, naturel bien-sûr, mais également culturel et paysager. Avec la mécanisation et l'industrialisation de l'agriculture, ce patrimoine s'est raréfié. C'est ainsi qu'un plan national d'actions (PNA) en faveur des plantes messicoles (une centaine d'espèces en France) a vu le jour en France en 2012.

Le 19 novembre dernier, grâce au soutien du ministère de la Transition écologique, le Conservatoire botanique national (CBN) des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, animateur du PNA pour le réseau des CBN, et la Fédération des Parcs naturels régionaux de France ont conjugué leurs efforts pour organiser un temps d'échange autour des actions d'accompagnement menées par les Parcs en faveur des plantes messicoles. Ce webinar a rassemblé des agents de 19 Parcs ainsi que différents partenaires. L'échange a permis d'identifier un certain nombre de leviers que les Parcs et leurs partenaires peuvent ou pourraient activer. Mais le contexte n'est pas simple, notamment parce que la nouvelle Politique agricole commune qui se dessine à l'horizon 2023 ne prend pas bien en compte les plantes messicoles. Et ce, malgré les propositions formulées par la Fédération et le Conservatoire, notamment d'une mesure agro-environnementale et climatique (MAEC) dédiée.

Dossier

LES MESSICOLES DANS LES PARCS

Un nouveau plan national en faveur des messicoles

La situation des plantes messicoles en France est alarmante, comme nous l'indique la liste rouge de la flore vasculaire de France métropolitaine¹. Sur les 102 espèces de la liste, 2 ont disparu de métropole, 18 sont menacées de disparition et 14 autres sont quasi-menacées. Pour cibler les actions à mener et orienter les politiques publiques, le PNA a établi une méthode pour définir, à un niveau communal, les territoires à enjeux majeurs de conservation des plantes messicoles, prenant aussi en compte les risques de disparition d'une région donnée. Cette méthode et de nombreuses autres informations et ressources documentaires sont disponibles sur le portail internet plantesmessicoles.fr, site co-construit avec les acteurs impliqués à l'échelle nationale et locale.



Cap Blanc © O. Leclercq / PNR CMO

1 Comité français de l'UICN, FCBN, AFB & MNHN, 2018

Les pratiques agricoles sont au cœur de la problématique de raréfaction des plantes messicoles. Une étude partenariale, pilotée par les instituts techniques agricoles (ACTA) et soutenue par le ministère en charge de l'agriculture, montre que les fermes accueillant des plantes messicoles n'entrent pas toutes dans la même catégorie. On y trouve des bio, mais aussi des exploitations traditionnelles, le trait commun étant l'extensivité des pratiques. La richesse en messicoles n'est pas liée à une seule pratique, mais à un ensemble. Les résultats montrent aussi que les pratiques favorables aux messicoles n'entraînent pas forcément une présence accrue des autres adventices. Un module « messicoles » a été créé dans l'outil de diagnostic agro-environnemental DIALECTE, pour évaluer l'enjeu au niveau de l'exploitation.



© L. Lannuzel / CBNPMP

En 2013 puis en 2020, des propositions concertées de MAEC en faveur de la conservation des plantes messicoles ont été soumises à l'État lors des consultations préparatoires à la PAC. Elles n'ont pas été retenues. Seule la possibilité d'utiliser des messicoles dans des couverts figure dans le projet actuel. Il s'agira cependant d'être attentif à l'origine des semences : l'hybridation entre populations horticoles et sauvages s'avère être un facteur crucial de perte de biodiversité. La marque « Vraies messicoles », intégrée fin 2020 à la marque « Végétal local », permet de s'assurer de l'origine sauvage et locale des graines.

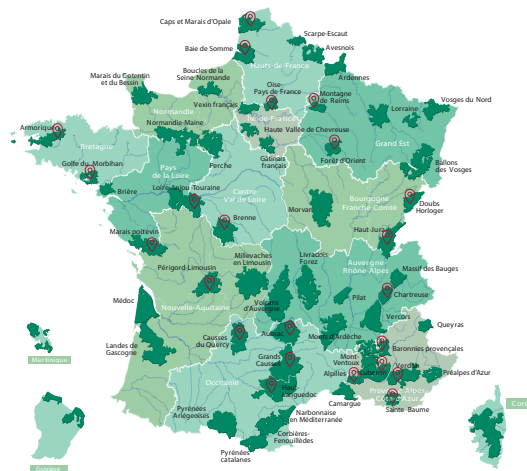
Au niveau régional, le PNA constitue un cadre pour guider les actions et espaces de discussion sur les résultats et perspectives.

2021 a été une année de consultation en vue de la construction du nouveau PNA, avec une série d'ateliers associant plus de 100 participants issus d'horizons divers. Parmi les pistes d'action qui se dégagent, plusieurs sont susceptibles d'impliquer les Parcs : participer aux inventaires et aux suivis des espèces les plus menacées, accompagner les agriculteurs vers des pratiques plus favorables, devenir relais de l'Observatoire des messicoles piloté par Tela Botanica pour mieux sensibiliser les publics, soutenir des actions en faveur de l'utilisation de graines messicoles d'origine locale garantie et veiller à la bonne prise en compte de cet enjeu dans les documents et stratégies concernant le territoire.

UN ENJEU DIFFICILE À FAIRE RECONNAITRE

Un échantillon de 23 Parcs

À l'automne 2021, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF) a mené une enquête auprès des 58 Parcs afin de recenser leurs actions menées en faveur des plantes messicoles et d'identifier leurs contributions possibles au 2^e Plan national d'actions (PNA) en faveur des plantes messicoles. Au total, 26 agents de 23 Parcs ont répondu à l'enquête.



Alpilles, Armorique, Aubrac, Baie de Somme, Picardie maritime, Baronnies provençales, Brenne, Caps et marais d'Opale, Causse du Quercy, Chartreuse, Doubs Horloger, Forêt d'Orient, Golfe du Morbihan, Grands Causses, Haut-Jura, Haut-Languedoc, Loire-Anjou-Touraine, Luberon, Marais poitevin, Montagne de Reims, Oise-Pays de France, Périgord-Limousin, Sainte-Baume, Verdon.

Un niveau de connaissance hétérogène des messicoles

L'enquête a révélé un niveau de connaissance très hétérogène des Parcs sur la flore messicole de leur territoire : 8 Parcs estiment avoir une connaissance élevée, 7 une connaissance moyenne et 8 une connaissance faible à très faible des espèces présentes. Parmi ces 23 Parcs, 10 ont réalisé des inventaires sur les messicoles et 12 ont identifié des zones à fort enjeu pour ces espèces (champs de vignes, de colza, cultures céréalières, mais également des espaces non agricoles tels que les bords de route). Les Conservatoires botaniques nationaux (CBN) ainsi que les Conservatoires d'Espaces Naturels (CEN) apparaissent comme les principaux partenaires des Parcs pour la réalisation de ces inventaires.



© L. Lannuzel / CBNPMP

Cinq Parcs disposent d'objectifs dédiés aux messicoles dans leur charte

Il s'agit des PNR Baie de Somme Picardie maritime, Baronnies provençales, Grands Causses, Loire-Anjou-Touraine et Luberon. Plus globalement, les Parcs indiquent que les objectifs de leur charte ne mentionnent pas explicitement les messicoles, mais que celles-ci sont prises en compte de manière indirecte dans d'autres objectifs/mesures (soutien à l'agriculture biologique, restauration des corridors écologiques en milieu agricole...).

Des actions de connaissance et de sensibilisation dominantes dans les Parcs

Au total, 15 Parcs mènent des actions d'accompagnement en faveur des plantes messicoles. La plupart concernent des actions de connaissance et de suivi (36% des Parcs). Viennent ensuite les actions de communication et de sensibilisation destinées aux élus, agriculteurs ainsi qu'au grand public (28%), puis les actions de restauration et d'implantation de messicoles chez des particuliers ou des agriculteurs (15%) et, dans des proportions plus faibles, des actions de gestion conservatoire (mise en place de MAEC/PSE, conservation *ex situ*, expérimentations de maintien *in situ*...) et de formation et d'animation essentiellement dirigées vers les agriculteurs pour la mise en œuvre de pratiques agricoles favorables aux messicoles (13% et 8% respectivement).

Quels leviers, quels freins à la préservation des messicoles ?

Le manque de moyens humains, de temps d'animation, de financements durables, ainsi qu'un besoin en formation ont été soulignés par les Parcs. La mise en place de partenariats avec les Conservatoires botaniques nationaux et l'utilisation des Atlas de Biodiversité Communale pourraient constituer des leviers, notamment pour la réalisation d'inventaires. Certains Parcs mentionnent que la préservation des messicoles n'est pas un enjeu prioritaire, notamment ceux dont le territoire est faiblement céréalier et donc peu propice aux messicoles. Par ailleurs, la mobilisation des agriculteurs autour de cette thématique est freinée par le manque d'outils financiers incitatifs à la conservation des messicoles (par exemple, l'absence de MAEC dédiées dans la PAC). Pour dynamiser l'intérêt pour ces espèces, certains Parcs préconisent de passer par d'autres entrées : une entrée « agronomique » qui vise à mettre en avant les services rendus par les messicoles dans la réduction de la consommation d'eau et de pesticides, l'amélioration de la fertilité du sol et l'attrait pour les pollinisateurs sauvages ; et une entrée « pain », qui consiste à intégrer les messicoles à travers le développement de filières de céréales anciennes et locales et leur valorisation dans le cahier des charges « Pain & viennoiseries » de la marque Valeurs Parc naturel régional (cf. actions du Parc du Haut-Languedoc ci-dessous).

Cette enquête et le webinaire ont été réalisés avec le soutien de :



Deux exemples d'actions présentés lors du webinaire interParcs



© PNRPC

► Une valorisation économique des messicoles



En 2020, le Parc des Pyrénées catalanes a lancé une opération de récupération et de valorisation des écartés de tri de céréales sur 3 parcelles particulièrement riches en messicoles (Grand coquelicot, bleuets, vesce), en partenariat avec une entreprise spécialisée

dans la collecte de céréales produites en Cerdagne. Le coût de revient a pu être estimé à 70 euros le kilo de semence. Dans l'optique de commercialiser ce mélange, le Parc a souhaité obtenir l'autorisation de la commercialisation du mélange par le CTPS¹. Toutefois, cette action n'a pu aboutir en raison d'une législation actuelle défavorable et incompatible avec le système de récupération de graines. En 2022, un nouveau projet devrait voir le jour au sein du Parc : celui-ci consistera à récolter les graines de messicoles à la brosseuse sur des anciens champs de céréales en friches, dans le but d'utiliser ces stocks pour réensemencer d'autres champs qui auraient été appauvris, et pour alimenter les goodies du Parc (cartes postales à planter et sachets de graines), dans une optique de sensibilisation du public et de valorisation économique auprès des agriculteurs.

► Réintégrer l'enjeu messicoles à travers l'entrée « pain »



Il y a quelques années, le Parc du Haut-Languedoc a mené de nombreuses actions de communication et de sensibilisation sur les messicoles à destination du grand public et des agriculteurs, notamment à travers l'organisation de conférences, la réalisation

de fiches de reconnaissance des messicoles spécifiques pour les agriculteurs et les cultivateurs et un projet d'implantation d'un mélange de messicoles dans des parcelles communales. Mais, face à un faible engouement des acteurs locaux pour la préservation des messicoles et au manque d'outils incitatifs disponibles, le Parc a mis fin à son engagement sur le sujet en 2014. Toutefois, l'enjeu messicoles existe toujours sur le territoire, et, en 2020, le Parc a initié un projet de développement d'une filière de céréales anciennes et locales et sa valorisation au travers d'un pain. Par le biais de cette entrée, le Parc souhaiterait réintégrer la question des messicoles auprès des agriculteurs via le cahier des charges de la marque « Valeurs Parc naturel régional ».

¹ Comité technique permanent de la sélection

ENTRETIEN AVEC BENOÎT COUSIN POLY-CULTEUR-ÉLEVEUR À SANGATTE BLÉRIOT PLAGE



Benoît Cousin

« La biodiversité on est en plein dedans »

Agriculteur sur le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, Benoît Cousin a des terres littorales qui bordent le majestueux Cap Blanc-Nez, également classé Grand site de France. Son exploitation de 130 hectares cultive betteraves, lin textile, un peu de pois conserves avec des céréales.

Un élevage de 45 vaches allaitantes charolaises complète son activité.

Un tiers des terres appartiennent au conservatoire du Littoral. C'est dans le cadre d'une convention avec ce dernier et EDEN 62- syndicat mixte de protection de la nature et gestionnaire- qu'il s'est engagé à laisser s'installer des plantes messicoles sur une parcelle de 5000 m² propice à leur implantation naturelle.

► Comment travaillez-vous avec le conservatoire du littoral ?

Tous les 5 ans, les conventions sont remises sur la table avec un échange concerté pour décider de la suite. Ils m'ont proposé de développer des messicoles et m'ont demandé le meilleur emplacement. J'ai indiqué une parcelle de 5000 m². Ils auraient préféré une bande de 5 mètres partout mais ça ne m'arrangeait pas trop pour gérer. Et comme la parcelle était exposée au sud, c'était bon pour les messicoles. C'est une bande de 12 mètres sur 400 mètres de long. Sur cette parcelle-là, je ne paie pas le loyer.

► Les messicoles, ça vous intéresse ?

Je suis agriculteur, j'ai avant tout des objectifs de production. Je suis aussi chasseur et un peu apiculteur. Si on peut aider les abeilles et les pollinisateurs sauvages, autant le faire. Je n'ai pas pris cette demande comme une contrainte. J'y vois un effet bénéfique. Au niveau paysager, c'est magnifique avec les bleuets.

► Quelles messicoles avez-vous sur cette parcelle ?

Sur sol calcaire, la première chose qui arrive ce sont les coquelicots. Je ne suis pas expert, mais un botaniste du conservatoire a réalisé un inventaire et a indiqué que des espèces intéressantes étaient revenues progressivement.

► Vous attendez que la nature fasse son travail sans rien semer ?

Il y a un stock de graines dans le sol qui va germer naturellement. Le Parc m'a apporté des graines de bleuet que j'ai pu semer. J'ai aussi des zones sableuses un peu plus bas sur une autre parcelle. Les chrysanthèmes des moissons y reviennent tout le temps. Même dans mes cultures, certaines poussent au travers.

► Et le retour de messicoles ne vous gêne pas particulièrement dans vos cultures ?

Non, car elles sont localisées sur une zone bien précise. C'est un contrat sur 5 ans, chacun joue le jeu et tout se passe bien.

► Et les agriculteurs du secteur, ça ne les gêne pas que vous fassiez ce type d'expérience ?

Dans le secteur, il n'y a que moi. Je cultive jusqu'à la mer et après la mer, il n'y a plus personne. Et de l'autre côté, ce sont des prairies ou des terrains du conservatoire.

► Que pensez-vous de ce type d'expérimentation en tant qu'agriculteur ?

La biodiversité on est en plein dedans. Tout le monde a pris conscience qu'il faut y faire attention au niveau global et local tout à la fois. Depuis deux ans, j'ai des abeilles et mon regard sur la question a changé. Dès que vous avez des abeilles, vous recherchez automatiquement des zones fleuries pour les nourrir. Pour moi, c'est par conséquent bénéfique. Je n'ai qu'une quinzaine de ruches, mais elles m'ont aussi fait prendre conscience de l'intérêt des fleurs.

► Et vous n'avez pas de mortalité liée à l'usage de certains pesticides dans le coin ?

Non, mes abeilles ne sont pas dans les champs. C'est moi qui traite, je n'ai pas intérêt à les exposer. Les bandes de phacélies ou de sainfoin que j'implante un peu partout vont les attirer. Je dispache mes ruches, car plus vous les concentrez moins les pollinisateurs sauvages trouvent leur place. Une nourriture abondante bien répartie profite à la fois aux abeilles et aux pollinisateurs sauvages.

Le Syndicat mixte du Parc des Caps et Marais d'Opale, s'est inspiré du plan national en faveur des plantes messicoles afin de conserver et restaurer ces plantes en voie de disparition sur son territoire. Associé à de nombreux partenaires et même des bénévoles, le Parc visait à améliorer la connaissance et à assurer une veille des espèces. Certaines actions reposaient sur des expérimentations ou de la conservation culturelle *in situ* permettant également la sensibilisation des acteurs de la profession agricole. C'est ainsi qu'une expérimentation a été menée par les partenaires du Parc chez Benoît Cousin, interviewé dans ce numéro.

Agroécologie Parcs

Lettre d'information semestrielle n°12 • décembre 2021

Directeur de la publication : Éric Brua
Rédaction : Jocelyne Cambecèdes, Léa Juret,
Thierry Mougey et France Drugmant
Coordination : France Drugmant
Production graphique : Camille Garnier
Imprimeur : Exaprint
159 rue de Thor, Business Plaza bât 2 - 34000 MONTPELLIER
Dépôt légal janvier 2022 - ISSN 2429 - 6813

Fédération des Parcs naturels régionaux de France
9, rue Christiani - 75018 Paris
Tél. 01 44 90 86 20 - Fax. 01 45 22 70 78
info@parcs-naturels-regionaux.fr

 [fb.com/federationPNR](https://www.facebook.com/federationPNR)  @FederationPNR

Avec le soutien financier de :

